

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 4 mai 2015 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284 boul. Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Madame Dominique Gaudreau

Messieurs Jean-François Pelletier
Alexandre Jolicoeur
Raymond X. Caron
Fernand Poitras

Est absente : madame Nathalie Bourbeau.

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Caron, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire.

102-05-2015

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sous réserve d'y ajouter le point suivant :

- Détermination de l'emplacement – Terrain de pétanque;

il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 7 avril 2015;
3. Avis de motion d'un règlement modifiant les règlements d'urbanisme concernant l'émission des permis et certificats, la construction, le zonage et le lotissement;
4. Adoption du 1^{er} projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme concernant l'émission des permis et certificats, la construction, le zonage et le lotissement;
5. Détermination de la date – Réunion de consultation publique – Modifications des règlements d'urbanisme;
6. Adoption du règlement numéro 182-2015 concernant l'adoption d'un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques;
7. Adoption du règlement numéro 183-2015 décrétant un emprunt de 250 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement;
8. Demande de dérogation mineure – 541 chemin des Pionniers Est;
9. Adoption des états financiers de l'Office municipal d'habitation de L'Islet;
10. Adjudication de contrat – Vidange des boues dans les étangs et nettoyage et entretien annuel du réseau d'égout de la ville – Nuvac Éco-science inc.;
11. Résultat des soumissions – Adjudication de contrat – Abat-poussière liquide;
12. Résultat des soumissions – Adjudication de contrat – Acquisition de matériaux granulaires;

13. Résultat des soumissions – Adjudication de contrat – Travaux de construction de bordures de rue;
14. Projet d’entente – Utilisation espace stationnement – Musée Maritime du Québec;
15. Autorisation d’achat – Roulotte de voyage – Camping Rocher Panet;
16. Autorisation de vente – Terrain – 11^e rue – Madame Pierrette Kirouac et monsieur Fernando Kirouac;
17. Renouvellement d’entente de gestion – Programme de supplément au loyer – Société d’Habitation du Québec;
18. Autorisation de paiement – Subvention – CACLI;
19. Autorisation de paiement de facture – Honoraires professionnels – Réfection de rampe de mise à l’eau;
20. Autorisation de paiement de facture – Travaux électriques – Camping municipal Rocher Panet ;
21. Autorisation d’embauche – Personnel – Terrain de jeux;
22. Autorisation de participation – Formation – Personnel – Terrain de jeux – DAFA (Diplôme d’Aptitude aux fonctions d’Animateur);
23. Renouvellement – Contrat de location – Congélateur Slush Puppie – Monroy inc.;
24. Autorisation – Tenue de feux d’artifices – Fête nationale du Québec;
25. Demande de permis d’alcool – Bar extérieur – Parc Havre du Souvenir – Régie des alcools, des courses et des jeux;
26. Mandat – Gabriel Guimond et Fils inc. – Transport des jeunes – Terrain de jeux et piscine;
27. Mandat – Gabriel Guimond et Fils Inc. – Transport des jeunes – Sorties à l’extérieur dans le cadre des activités du terrain de jeux;
28. Mandat – Garage MVL – Proposition d’entretien de véhicule – Camion Mack;
29. Motion de félicitations – Nouveau directeur – Musée maritime du Québec;
30. Motion de félicitations – Finalistes – Le Grand Prix du Tourisme 2015;
31. Poste de conseiller – District n° 3 – Absence prolongée;
32. Modification de la résolution n° 095-04-2015 – Acceptation - Tarification – Piscine municipale;
33. Adoption des comptes et des différents documents financiers;
34. Correspondances :

Ministère de l’énergie et des Ressources naturelles	Classement officiel – Site géologique du Chenal-Sous-Marin-de-L’Islet;
La Maison d’Hélène	Demande d’aide financière pour les gens en fin de vie;
Maisons d’hébergement de St-Eugène	Sollicitation – Projet intergénérationnel en développement;

Société nationale des Québécois et des Québécoises de Chaudière-Appalaches	Aide financière – Fête nationale du Québec;
Gouvernement du Canada	Demande – Accord dans le cadre d’Emplois d’été Canada;
MRC de L’Islet	Certificat de conformité au schéma d’aménagement pour le règlement numéro 180-2015;
Université Laval	Confirmation d’un étudiant stagiaire en aménagement du territoire;
Club de l’Âge d’Or	Mot de remerciement – Prêt de salle;
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	Proposition de règlement – Prévention contre les intoxications au monoxyde de carbone;

35. Période de questions;

36. Levée de l’assemblée.

103-05-2015

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2015 :

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance tenue le 7 avril 2015.

104-05-2015

AVIS DE MOTION D’UN RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D’URBANISME CONCERNANT L’ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS, LA CONSTRUCTION, LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT :

Monsieur Fernand Poitras, conseiller, donne avis que, lors d’une prochaine réunion, un règlement modifiant les règlements d’urbanisme concernant l’émission des permis et certificats, la construction, le zonage et le lotissement sera présenté pour adoption.

ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D’URBANISME CONCERNANT L’ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS, LA CONSTRUCTION, LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT :

Dossier à revoir à une prochaine réunion.

DÉTERMINATION DE LA DATE – RÉUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE – MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS D’URBANISME :

Dossier à revoir à une prochaine réunion.

105-05-2015

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 182-2015 CONCERNANT L’ADOPTION D’UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L’ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES :

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l’unanimité des conseillers d’adopter le règlement concernant l’adoption d’un programme de réhabilitation de l’environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

106-05-2015

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 183-2015 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 250 000 \$ POUR FINANCER LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT :

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 183-2015 décrétant un emprunt de 250 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement.

107-05-2015

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 541 CHEMIN DES PIONNIERS EST :

CONSIDÉRANT QUE l'exécutrice testamentaire de l'immeuble sis au 541, chemin des Pionniers Est formule, auprès de la Municipalité de L'Islet, une demande de dérogation à l'égard de l'emplacement d'un bâtiment secondaire aménagé sur la propriété;

CONSIDÉRANT QUE ledit bâtiment ne respecte pas la marge latérale ni la distance requise entre un bâtiment principal et un bâtiment secondaire;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est également aménagé dans la bande riveraine du fleuve Saint-Laurent et, par conséquent, contrevient à la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ne peuvent acquiescer à une telle demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de dérogation mineure formulée à l'égard de l'immeuble visé par la présente demeure.

108-05-2015

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE L'ISLET :

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tels que préparés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, les états financiers de l'Office municipal d'habitation de L'Islet pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014, ledit état illustrant un déficit de l'ordre de 143 996 \$ dont 14 400 \$ est assumé par la Municipalité de L'Islet.

109-05-2015

ADJUDICATION DE CONTRAT – VIDANGE DES BOUES DANS LES ÉTANGS ET NETTOYAGE ET ENTRETIEN ANNUEL DU RÉSEAU D'ÉGOUT DE LA VILLE – NUVAC ÉCO-SCIENCE INC. :

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution n° 262-09-2011, la municipalité octroyait à la compagnie Terra Tube la vidange des boues accumulées dans les étangs de la station d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT QU' à peine 2 ans après, cette vidange est à nouveau nécessaire;

CONSIDÉRANT la proposition déposée par la compagnie Nuvac Éco-Science inc.; laquelle consiste en l'injection d'un mélange de bactéries naturelles capables de digérer la matière organique et de diminuer le taux de phosphore;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de ladite compagnie ont été rencontrés et ont déposé une proposition de remboursement si les résultats escomptés ne sont pas atteints;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la compagnie Nuvac Éco-Science inc. à procéder à la décontamination des trois étangs et à l'entretien annuel et décontamination du réseau selon les tarifs suivants :

Date	Numéro	Description	Prix
21-04-2015	212	Décontamination des trois étangs	19 160.00 \$
21-04-2015	213	Entretien annuel et décontamination du réseau	9 101.00 \$

Les taxes ne sont pas incluses.

110-05-2015

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS – ADJUDICATION DE CONTRAT – ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a formulé des demandes de soumissions pour la fourniture et la pose d'abat-poussière liquide sur les routes de son territoire;

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions déposées à l'intérieur du délai prévu aux documents d'appel d'offres :

Fourniture	Sifto Canada inc.	Sel Warwick inc.	Somavrac CC inc.	Les Ent. Bourget
Abat-poussière-liquide	-----	Non conforme	0.310 \$ / litre	0.3774 \$ / litre

N.B. : Les taxes ne sont pas incluses dans les prix soumis.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder à la compagnie Somavrac inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de fourniture et pose d'abat-poussière liquide.

111-05-2015

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS – ADJUDICATION DE CONTRAT – ACQUISITION DE MATÉRIAUX GRANULAIRES :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a formulé des demandes de soumissions pour l'achat de matériaux granulaires;

CONSIDÉRANT QUE le document d'appel d'offres stipule que le contrat sera octroyé au soumissionnaire ayant présenté le prix le plus bas pour chaque agrégat demandé;

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions déposées :

Description	Arnold Thibault Excavation	Excavation Louis Richard	Michel Gamache et Frères	Les Ent. Jos G. Deschênes	Construction BML inc.
MG-20A	-----	9.25 \$ / tm	9.65 \$ / tm	-----	9.50 \$ / tm
MG-20B	6.75 \$ / tm	6.20 \$ / tm	8.10 \$ / tm	-----	6.75 \$ / tm
MG-112 brut	-----	3.90 \$ / tm	4.50 \$ / tm	-----	5.50 \$ / tm
Pierre 100-200 mm	-----	-----	21.00 \$ / tm	-----	14.50 \$ / tm
Pierre net ¾"	-----	-----	12.50 \$ / tm	-----	14.00 \$ / tm
Gravier tamisé 0-1¼"	4.50 \$ / tm	3.95 \$ / tm	6.00 \$ / tm	-----	-----
Sable classe A	-----	7.50 \$ / tm	7.65 \$ / tm	-----	5.50 \$ / tm
Sable classe B	-----	5.60 \$ / tm	5.80 \$ / tm	-----	4.00 \$ / tm

N.B. : Les taxes ne sont pas incluses dans les prix soumis.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat des matériaux granulaires selon le tableau suivant :

Description	Excavation Louis Richard	Michel Gamache et Frères	Construction BML inc.
MG-20A	9.25 \$ / tm		
MG-20B	6.20 \$ / tm		
MG-112 brut	3.90 \$ / tm		
Pierre 100-200 mm			14.50 \$ / tm
Pierre net ¾"		12.50 \$ / tm	
Gravier tamisé 0-1¼"	3.95 \$ / tm		
Sable classe A			5.50 \$ / tm
Sable classe B			4.00 \$ / tm

N.B. : Les taxes ne sont pas incluses dans les prix soumis.

112-05-2015

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS – ADJUDICATION DE CONTRAT – TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BORDURES DE RUE :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a formulé des demandes de soumissions pour des travaux de construction de bordures de rue dans le nouveau développement résidentiel du secteur Ville L'Islet;

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions déposées :

Fourniture	B.M.Q. inc.	Jean Leclerc Excavation inc.	Laval Construction inc.
Bordure de béton moulée 150-230-400	25.90 \$ / m.l.	29.70 \$ / m.l.	36.25 \$ / m.l.

N.B. : Les taxes ne sont pas incluses dans les prix soumis.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'adjuger à la compagnie B.M.Q. inc., le contrat de construction de bordures de rue dans le nouveau développement du secteur Ville L'Islet.

113-05-2015

PROJET D'ENTENTE – UTILISATION ESPACE STATIONNEMENT – MUSÉE MARITIME DU QUÉBEC :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur André Caron, maire et Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet l'entente d'échange de services intervenue avec le Musée Maritime du Québec pour l'utilisation du stationnement de leur immeuble sis au 5 de la route du Quai.

114-05-2015

AUTORISATION D'ACHAT – ROULOTTE DE VOYAGE – CAMPING ROCHER PANET :

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur André Caron, maire et Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet le contrat à intervenir avec madame Jacqueline Shae et Élisabeth Crisp pour l'achat d'une roulotte de voyage au Camping Rocher Panet.

Il est de plus résolu d'autoriser, au montant de 3 500 \$ canadien, le paiement d'achat de ce véhicule récréatif.

115-05-2015 **AUTORISATION DE VENTE – TERRAIN – 11^E RUE – MADAME PIERRETTE KIROUAC ET MONSIEUR FERNANDO KIROUAC :**

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 1 174.40 \$ plus taxes, la vente du terrain connu et désigné comme étant le lot 4 790 785 du cadastre du Québec, circonscription foncière de L'Islet, lequel terrain est situé sur la 11^e rue.

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur André Caron, maire et Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité de L'Islet, l'acte de vente à intervenir avec madame Pierrette Kirouac et monsieur Fernando Kirouac à l'égard de cette transaction.

116-05-2015 **RENOUVELLEMENT D'ENTENTE DE GESTION – PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER – SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder, pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 mars 2018, au renouvellement de l'entente de supplément au loyer intervenue avec la Société d'Habitation du Québec pour l'immeuble les Habitations au Fil du Fleuve.

Il est de plus résolu de préciser que la Municipalité de L'Islet confirme, par le fait même, sa participation financière de 10 % au programme Accès Logis.

117-05-2015 **AUTORISATION DE PAIEMENT – SUBVENTION – CACLI :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 15 000 \$ à la Corporation des Arts et de la Culture de L'Islet, et ce, en guise de soutien financier administratif ainsi qu'à la tenue de leur activité « Guitares en Fête ».

118-05-2015 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – HONORAIRES PROFESSIONNELS – RÉFECTION DE RAMPE DE MISE À L'EAU :**

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, au montant de 15 500 \$ plus taxes, le paiement de la facture des honoraires professionnels présentée par la firme Roche ltée dans le cadre du projet de réfection de la rampe de mise à l'eau aménagée à l'Est du quai.

119-05-2015 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – TRAVAUX ÉLECTRIQUES – CAMPING MUNICIPAL ROCHER PANET :**

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 13 043.91 \$ plus taxes, le paiement de la facture présentée par la compagnie Cytech Corbin inc. pour des travaux effectués au Camping Rocher Panet dans le but d'améliorer la capacité des installations électriques.

Il est de plus résolu de préciser que cette somme sera puisée à même les argents du Camping Rocher Panet.

120-05-2015 **AUTORISATION D'EMBAUCHE – PERSONNEL – TERRAIN DE JEUX :**

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'embauche d'une coordonnatrice, de dix moniteurs, de trois aide-moniteurs et

d'une animatrice du service de garde pour les activités du terrain de jeux qui se dérouleront au cours de la saison estivale 2015.

121-05-2015 **AUTORISATION DE PARTICIPATION – FORMATION – PERSONNEL – TERRAIN DE JEUX – DAFA (DIPLÔME D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR) :**

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription des 14 moniteurs de terrain de jeux participants à la formation de diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA).

Il est de plus résolu d'acquitter, au montant de 1 680 \$ plus taxes, les frais afférents à cette décision auxquels s'ajoutent, s'il y a lieu, les frais de repas et de déplacements.

122-05-2015 **RENOUVELLEMENT – CONTRAT DE LOCATION – CONGÉLATEUR SLUSH PUPPIE – MONROY INC. :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur André Caron, maire et Colette Lord, directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de L'Islet, le renouvellement du contrat de location d'un congélateur "Slush Puppie" à intervenir avec la compagnie Monroy inc.; le tout aux mêmes conditions que l'an passé, soient :

- Prix de location : 227.50 \$ plus taxes par année
- Appel de service non justifié : 70.00 \$ plus taxes par appel
- Clause pénale de non-respect de la convention : 4 000.00 \$ plus taxes

123-05-2015 **AUTORISATION – TENUE DE FEUX D'ARTIFICES – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue de feux d'artifices dans le cadre des activités de la Fête Nationale du Québec.

124-05-2015 **DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL – BAR EXTÉRIEUR – PARC HAVRE DU SOUVENIR – RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers de formuler auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, une demande de permis de réunion pour la vente et le service de boissons alcoolisées au bar Le Havre au cours de l'été 2015.

125-05-2015 **MANDAT – GABRIEL GUIMOND ET FILS INC. – TRANSPORT DES JEUNES – TERRAIN DE JEUX ET PISCINE :**

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder à la compagnie Gabriel Guimond et Fils inc. le mandat d'effectuer, pour l'année 2015, le transport quotidien des jeunes au terrain de jeux et à la piscine municipale.

Il est de plus résolu d'accepter la tarification exigée pour ces déplacements, laquelle se résume ainsi :

Destinations	Autobus	Minibus
Parcours de L'Islet-sur-Mer vers Saint-Eugène via L'Islet (60 km/jour) (comprend chemin Morin, route Tortue et chemin Lamartine Est et Ouest)	3 900 \$ / 40 jours	N/A
Piscine de L'Islet-sur-Mer	77 \$ / voyage	52 \$ / voyage

126-05-2015

MANDAT – GABRIEL GUIMOND ET FILS INC. – TRANSPORT DES JEUNES – SORTIES À L’EXTÉRIEUR DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU TERRAIN DE JEUX :

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l’unanimité des conseillers d’accorder à la compagnie Gabriel Guimond et Fils inc. le mandat d’effectuer, pour l’année 2015, le transport quotidien des jeunes aux différentes sorties qui auront lieu dans le cadre des activités estivales du terrain de jeux.

Il est de plus résolu d’accepter la tarification exigée pour ces déplacements, laquelle se résume ainsi :

Destinations	Autobus	Minibus
Zoosafari	435 \$	350 \$
Carie Factory et Cinéplex Odéon	370 \$	290 \$
TDJ St-François	200 \$	160 \$
Village des Sports, Valcartier	400 \$	300 \$
Lac de l'Est	360 \$	285 \$

Destinations CLUB ADO	Autobus	Minibus
Golf et équitation	150 \$	130 \$
Carie Factory et Cinéplex Odéon	370 \$	290 \$
Parc St-Nicolas (vélo)	170 \$	130 \$
Village des sports, Valcartier	400 \$	300 \$
Lac de l'Est (aller seulement)	285 \$	215 \$
Québec avec les capitales	430 \$	350 \$
Québec sans les capitales	380 \$	300 \$
La ronde, Montréal	900 \$	700 \$

N.B. : Les taxes ne sont pas incluses dans les prix soumis.

127-05-2015

MANDAT – GARAGE MVL – PROPOSITION D’ENTRETIEN DE VÉHICULE – CAMION MACK :

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser le Garage MVL à procéder à l’entretien du camion Mack servant à la collecte des matières résiduelles et recyclables.

Inspection PEP seulement	85 \$
Inspection PEP et graissage inclus	105 \$

Ces coûts incluent l’inspection visuelle et la fiche PEP remplie seulement.

Si des réparations sont nécessaires, un tarif horaire de 65 \$ sera applicable pour la main-d’œuvre.

128-05-2015

MOTION DE FÉLICITATIONS – NOUVEAU DIRECTEUR – MUSÉE MARITIME DU QUÉBEC :

Il est proposé par monsieur Alexandre Jolicoeur, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l’unanimité des conseillers qu’une motion de félicitations soit adressée à monsieur Alexandre Poudret-Barré pour sa nomination à titre de directeur du Musée Maritime du Québec et qu’une motion de remerciement soit formulée à madame Marie-Ève Brisson pour les loyaux services rendus au sein de cet organisme.

129-05-2015

MOTION DE FÉLICITATIONS – FINALISTES – LE GRAND PRIX DU TOURISME 2015 :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers qu'une motion de félicitations soit adressée à l'Auberge des Glacis enr., et les Studios Vacances Marchant de Bonne Heure, pour les lauréats obtenus respectivement dans les catégories « Hébergement- moins de 40 unités et restauration – tables des produits du terroir » « Hébergement – résidences de tourisme » lors du gala des Grands Prix du tourisme 2015.

130-05-2015

POSTE DE CONSEILLER – DISTRICT N^o 3 – ABSENCE PROLONGÉE:

CONSIDÉRANT QUE de par l'adoption de la résolution n^o 080-04-2015 et conformément à l'article 317 de la loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités, la Municipalité de L'Islet accordait, à la conseillère élue au siège numéro 3, un délai additionnel de 30 jours d'absence aux séances du conseil à celui déjà prévu par les dispositions du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE durant cette prolongation, la conseillère impliquée n'a pas assisté aux séances du conseil;

CONSIDÉRANT QU' à l'intérieur de ce délai de 30 jours, lequel se termine le 7 mai prochain, aucune autre séance du conseil n'est prévue;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de prendre position sur ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité de n'apporter aucun délai additionnel et, tel que stipulé à l'article mentionné précédemment, de décréter que le mandat de la conseillère prendra fin le 31^e jour du délai supplémentaire accordé, conformément à la Loi.

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION N^o 095-04-2015 – ACCEPTATION - TARIFICATION – PISCINE MUNICIPALE :

La tarification établie pour les services dispensés à la piscine municipale, suite à l'adoption de la résolution 095-04-2015, demeure exacte et applicable pour la saison 2015.

131-05-2015

ADOPTION DES COMPTES ET DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS FINANCIERS :

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer en date du 30 avril 2015 au montant de 249 586.20 \$ ainsi que les comptes à payer du Camping Rocher Panet et de la piscine au montant de 8 866.80 \$.

# 27081	Vidéotron	internet, téléphone	197.52 \$
# 14157	Municipalité L'Islet	essence, travaux nettoyage d'égout, divers 2014	5 957.08 \$
# 3633	Lemieux Nolet	honoraires vérification 2014	1 149.75 \$
# 3634	Office Tourisme MRC L'Islet	publicité guide touristique	1 264.16 \$
# 3635	P/A G.G.M. Montmagny	freins, étriers, cylindre roue camion Mazda	298.29 \$
TOTAL			8 866.80 \$

132-05-2015

MAISONS D'HÉBERGEMENT DE SAINT-EUGÈNE – SOLLICITATION – PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL EN DÉVELOPPEMENT :

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder une contribution, au montant de 100 \$, à la Maison d'Hébergement de Saint-

Eugène dans le cadre du projet intergénérationnel en développement, lequel impliquerait les résidents des maisons d'hébergement, les employés, leurs familles ainsi que la communauté de L'Islet.

133-05-2015

DÉTERMINATION DE L'EMPLACEMENT – TERRAIN DE PÉTANQUE :

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Alexandre Jolicoeur et résolu à l'unanimité des conseillers de déterminer que l'aménagement d'un terrain de pétanque convoité par le Club de L'Âge d'Or de L'Islet, suite à l'obtention d'une subvention, sera réalisé sur le terrain sis à l'arrière de la Chapelle des Marins.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

134-05-2015

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

À 20 h 55, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.

Je, soussignée, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées au cours de cette session.

Colette Lord, directrice générale
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par _____ maire

Par _____ directrice générale et secrétaire-trésorière